

ministère  
éducation  
nationale



éduscol



Ressources pour agir contre l'illettrisme  
de l'école au collège

---

Ressources pour agir contre l'illettrisme

## Synthèse de la journée nationale sur les Actions Éducatives Familiales (AEF)

9 janvier 2013 - Lycée Jean Zay, Paris

Dominique Glasman  
Professeur émérite de Sociologie  
Université de Savoie

juin 2013

Au terme de cette journée d'échanges, je voudrais vous proposer un retour sur vos réflexions et discussions en me plaçant dans la perspective de l'essaimage des AEF, et de l'extension de leur implantation de 12 départements à 50 départements au cours de la prochaine année. Ce retour sera organisé en trois temps : un point sur les acquis de l'expérience conduite depuis quelques années ; un point sur les espoirs et les perspectives rattachés à l'essaimage des AEF ; un point enfin sur les vigilances à garder collectivement.

## **Les acquis de quelques années de fonctionnement des AEF**

---

### **1. Délibérément, je commence par évoquer les acquis pour *les parents concernés*, tant ce qu'ils ont pu vivre à travers les AEF a été présent au cours de cette journée.**

Ces parents, « personnes en situation problématique face à l'écrit », étaient antérieurement envahis par un sentiment de honte (face aux autres, face à leurs enfants, voire face à eux-mêmes) ; ils se sentaient enfermés ; ils déploraient de n'être pas en mesure d'aider leurs enfants dans leur scolarité. Ce qu'ils disent après quelque temps de fréquentation des AEF, à écouter leur témoignage direct ou rapporté par tel ou tel exposé aujourd'hui, c'est qu'ils sont fiers, qu'ils ont « la tête haute ». Ils ont repris confiance en eux-mêmes, en leur capacité à accompagner leurs enfants. Et aussi ils se sentent plus indépendants, puisqu'ils peuvent enfin se débrouiller et s'orienter dans un monde où l'écrit est omniprésent.

Ce que l'on voit aussi, c'est que, chaque fois que les parents s'occupent d'eux-mêmes (pour réapprendre à lire et écrire), ils s'occupent aussi de fait, par le fait même, de leurs enfants scolarisés. Et, à l'inverse, s'occuper de la scolarité de leurs enfants (rencontrer l'école, par exemple), c'est prendre confiance en soi pour prendre la parole. Ils n'ont ainsi pas à choisir entre prendre soin d'eux-mêmes comme adultes et parents et prendre soin de leurs enfants.

### **2. Pour *les professionnels*, mais plus largement pour celles et ceux qui sont impliqués dans les AEF et sont en contact avec les personnes en situation problématique face à l'écrit, des acquis méritent d'être soulignés.**

Ils apprennent à connaître des publics auxquels ils n'avaient pas affaire antérieurement ; ils connaissent alors les situations d'illettrisme. Plus, il y a de la part de plusieurs un effort de compréhension « de l'intérieur » de ce que vivent les « illettrés », un effort de décentration de sa position professionnelle et de sa position sociale. D'où, d'un point de vue pratique, une simplification des canaux de communication empruntés pour faire passer des informations, transmettre des invitations, etc. Simplification qui ne signifie pas simplisme : l'incompétence face à l'écrit ne dépouille pas les personnes de leurs expériences de vie, de leurs expériences sociales. D'où le souci de ne pas infantiliser, ni culpabiliser les personnes rencontrées dans les AEF. On s'adresse à eux comme à des adultes responsables.

### **3. *Les institutions* ont également « avancé ».**

Elles ont jugé les AEF suffisamment importantes pour qu'il soit justifié d'accorder des moyens aux professionnels qui y seraient impliqués (ex : des décharges horaires pour des enseignants ou des directeurs d'école). Et on a entendu parler plusieurs fois aujourd'hui de tout le travail qui a conduit, au sein de l'École, à « accrocher » progressivement un certain nombre de collègues aux AEF.

#### **4. Enfin, l'expérience de ces quelques années de mise en œuvre de la démarche AEF – régulièrement distinguée au cours de cette journée d'un « dispositif » – a montré que l'on pouvait *prendre appui sur des situations assez diverses pour remobiliser les parents sur la maîtrise de l'écrit.***

C'est souvent autour de l'école et des relations avec l'institution et la scolarité ; mais cela peut être aussi autour du travail, ou de problèmes qui suscitent une mobilisation collective dans le quartier, sur le logement, etc.

### **Les espoirs et les perspectives**

---

#### **1. Un espoir souvent réaffirmé au cours de cette journée : *toucher plus de parents puisque, tout compte fait, jusqu'ici, les AEF n'ont eu, en termes de nombre, qu'un impact restreint au regard du nombre de personnes concernées, qui représentent environ 7 % de la population, soit environ 2,5 millions de personnes.***

Il s'agirait entre autres d'implanter davantage la démarche AEF dans le milieu rural, dans lequel, comme nous le rappelait aussi l'exposé d'Hervé Fernandez ce matin, vivent environ 50 % des personnes en situation problématique face à l'écrit.

#### **2. Espoir aussi que la mobilisation autour des AEF se poursuivra, s'élargira et s'intensifiera.**

De la part des institutions, bien sûr, mais aussi des associations. Parmi les institutions, les collectivités locales et territoriales, plusieurs services déconcentrés de l'Etat, voire – c'était évoqué ce matin – une organisation de « pays » dans je ne sais plus quelle région. On a aussi entendu ce matin le représentant du ministère de l'Éducation nationale (au sein de laquelle la question de l'illettrisme des adultes n'a été prise en compte que relativement récemment, comme le disait un inspecteur dans son intervention) nous dire que cette question y devenait un enjeu important. Il est essentiel, nous disait-il, de sensibiliser les personnels de l'Éducation nationale à la réalité de l'illettrisme. Et pourquoi cela ? Parce que, selon lui, redonner aux parents une meilleure maîtrise de l'écrit, c'est leur donner plus de possibilités de suivre la scolarité de leurs enfants, et donc contribuer indirectement mais efficacement à la lutte contre le décrochage (on pourrait cependant préciser : pour ce qui, dans les processus de décrochage, s'enracine dans des difficultés sociales et familiales plutôt que dans des pratiques scolaires).

#### **3. La conviction semble amplement partagée, y compris dans l'Éducation nationale, que *l'on ne peut pas faire seul, que, dans ce domaine, il est indispensable de coopérer avec d'autres institutions, des associations.***

Le partenariat est ici d'autant plus affirmé comme essentiel que c'est lui qui permet d'inscrire l'action dans la durée (de ne pas la rendre tributaire du seul militantisme de quelques-uns), et de l'inscrire peu à peu dans le Droit commun. Or, cette inscription dans le Droit commun était une exigence que Jacqueline Costa-Lascoux invitait ce matin à tenir.

#### **4. Si les AEF s'inscrivent dans le Droit commun, on peut se demander si – et espérer que – leur démarche est *susceptible de diffuser au-delà des seuls publics en situation préoccupante face à l'écrit.***

Exemple : dans l'école, des enseignants disent avoir été amenés à faire attention à employer un vocabulaire qui soit compris par les parents fréquentant les AEF. Mais il n'y a pas que les parents

« illettrés » qui ont des difficultés à comprendre le vocabulaire des professionnels de l'école (et il est normal, du reste, que des professionnels puissent être emportés dans l'utilisation « naturelle » de leur vocabulaire de « boutique ») ; leur participation aux AEF pourrait les accoutumer à ce souci de la compréhension des discours scolaires de la part des publics populaires. Autre exemple : dans les politiques publiques, et en particulier dans la « politique de la ville », la « participation des habitants » est une arlésienne, toujours attendue et espérée, jamais au rendez-vous ; le type de mobilisation parentale expérimentée dans les AEF est-il susceptible de féconder d'autres champs ? Dernier exemple : de façon plus générale, la « parité d'estime » que les AEF érigent en principe d'action pourrait sans doute, très valablement, être un principe plus largement mis en œuvre dans toutes les politiques qui mettent en présence des professionnels appartenant aux institutions (et membres des classes moyennes) et des publics populaires.

## 5. Penser à prendre en compte le temps, la durée.

Cela a été plusieurs fois souligné au cours de la journée : il faut du temps pour installer les choses. Si les AEF doivent passer de 12 à 50 départements, il n'y a aucune raison d'imaginer que cela se fera tout seul, que l'essaimage voudra dire « génération spontanée » sur de nouveaux territoires touchés par les AEF ; là encore, en dépit de l'expérience acquise sur plusieurs terrains au cours des dernières années, il faudra du temps. Durée pour la mise en place de la démarche AEF dans chaque institution concernée, ou dans les institutions entre elles. Durée aussi pour la mobilisation des enseignants et des personnels de l'école (par différents canaux évoqués tout à l'heure à la tribune par une intervenante qui mentionnait l'utilisation d'enquêtes INSEE sur l'illettrisme, ou d'articles de chercheurs, ou de témoignages de parents passés par les AEF, ou encore d'autres canaux, qui atteignent plus ou moins les professionnels selon leur sensibilité propre). Durée, enfin, pour construire la confiance avec les personnes « illettrées » ; il s'agit de personnes appartenant aux catégories sociales modestes (et cette appartenance n'est pas sans lien avec leur situation préoccupante face à l'écrit – c'est leur position sociale qui permet de comprendre leur situation, et celle-ci contribue à son tour à les maintenir dans leur position sociale). Or, pour les personnes des milieux populaires, mal à l'aise avec les institutions, avec leur langage, leur logique, leurs personnels, il est important, grâce à la stabilité des personnels, de pouvoir établir des relations dans la durée. Ce qui permet d'être en mesure, progressivement, de donner un visage à l'institution : l'école de mes enfants, c'est Monique ou c'est Nabila (l'institutrice), avec laquelle j'ai noué une relation personnelle, parce qu'elle est là depuis plusieurs années ; cela a des chances d'être vrai aussi des AEF, qui gagneront donc à se donner les moyens de la stabilité de leurs acteurs de « première ligne » de contact avec le public.

## Les points de vigilance

---

### 1. Vis-à-vis des enfants

Ce n'est pas parce que leurs parents auront repris confiance en eux et une certaine maîtrise de l'écrit **que les enfants vont réussir**. Ca peut aider les enfants, en effet, mais ça ne les fait pas réussir. Or, ce sont bien les enfants qui doivent être suivis, soutenus, par l'école.

### 2. Vis-à-vis des parents

Pour le dire autrement, les parents peuvent avoir, grâce aux AEF, acquis une plus grande confiance dans leur capacité à suivre leurs enfants. Pour autant, **il serait trompeur d'imaginer** que les parents seront forcément bien placés et solidement armés pour aider leurs enfants, en particulier dans la réalisation des devoirs et du travail scolaire. Une thèse récente (Séverine Kakpo) a mis en évidence que des parents, mêmes très attentifs au travail scolaire de leurs enfants, pouvaient adopter des stratégies d'accompagnement totalement improductives voire contre-productives, par méconnaissance des attentes scolaires, ou par reproduction de pratiques héritées de leur propre

passage – si bref fût-il – par l'école : c'est ainsi, par exemple, que certains parents imposent à leurs enfants de comprendre tous les mots d'un texte qu'ils sont en train de découvrir, et pour cela de chercher chaque mot inconnu dans le dictionnaire, ce qui hache complètement la lecture au risque de faire perdre le sens du propos. Tant mieux, bien sûr, si les parents se sentent plus à l'aise avec la scolarité de leurs enfants voire avec la supervision du travail. Mais il ne peut être pertinent pour l'École de relâcher l'effort d'accompagnement accompli ou à accomplir en son propre sein pour permettre aux écoliers ou aux collégiens de faire leur travail dans un cadre et sous la conduite de personnels qui ont la compétence pour le faire. Au contraire : la question du travail des élèves est aujourd'hui, autant que jamais, et alors que l'on parle de « refondation de l'École », de la responsabilité de l'École.

**La « parité d'estime »** est, pour reprendre une expression de Jessica Pothet, chargée de mission à l'ANLCL, un « positionnement éthico-professionnel ». Cette posture que s'efforcent d'adopter ceux qui animent les AEF repose à la fois sur la conviction que les gens en situation d'illettrisme ont des ressources et des compétences cachées, sur la volonté que ces parents manifestent de progresser dans l'accompagnement de leurs enfants, et enfin sur la considération qui leur est portée en tant que « citoyens » au même titre que d'autres. Cette posture, qui honore ceux qui l'adoptent autant que ceux envers lesquels elle est mise en œuvre, est en fait un pari, à refaire tous les matins. En la matière, rien n'est jamais acquis, car les différences sociales objectives entre les personnes en situation préoccupante face à l'écrit et les acteurs professionnels de l'AEF peuvent s'accompagner assez facilement, surtout quand surgit ou ressurgit une difficulté pratique ou relationnelle, de jugements, de représentations négatives, voire de mépris.

Certains ont pu, à juste titre, se féliciter de ce que des parents ayant participé aux AEF aient eu envie et soient allés jusqu'au bout d'une **participation aux élections**, par exemple de parents d'élèves au sein de l'école. Belle avancée, en effet, dans l'exercice de la citoyenneté au même titre que les autres parents. Mais ce progrès oblige : il oblige l'institution au sein de laquelle il y a eu vote de lui donner sens en reconnaissant une vraie place aux parents ou aux habitants. Il y aurait sans doute un risque à laisser penser que les élections ne servent à rien (penser aux déconvenues d'un certain nombre d'élèves de collège ou de lycée après leur participation aux élections de délégués dépourvus de pouvoir ou peu écoutés, déconvenue qui les décourage ensuite d'aller voter) .

### 3. La démarche AEF sur une ligne de crête

Si elles doivent s'étendre progressivement à 50 départements, les AEF vont vraisemblablement marcher **sur une ligne de crête**. D'un côté, elles s'élargissent, elles essaient, en s'enrichissant de la diversité des terrains, de la diversité des professionnels, de la diversité aussi des publics en situation difficile face à l'écrit. Ce qui fait que les acteurs des AEF vont être invités et amenés à inventer, à mettre en place des pratiques qui n'ont pas encore été expérimentées dans les terrains labourés jusqu'alors.

En même temps, d'un autre côté, il va leur falloir, tenir leurs objectifs, qui ont été rappelés ce matin par Hervé Fernandez : « réconcilier les parents avec les apprentissages de base » (bases pour la vie courante, lecture du quotidien), et « faciliter par là la réussite scolaire des enfants » (pouvoir aider son enfant dans sa scolarité). C'est-à-dire ne pas diluer les objectifs, en étant tenté, face à l'urgence des problèmes, de mettre tout dans tout et de tout faire en même temps. Garder, sur la diversité des terrains, la spécificité des objectifs des AEF, et veiller au risque, qui sera présent, n'en doutons pas, de considérer ici et là, sans examen plus attentif, que la démarche AEF, « nous, c'est ce qu'on fait depuis longtemps ! ».